



Le guide du plaisancier

PARC MARIN

EN CAS D'URGENCE

GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE
Centre de sauvetage maritime et Pollution maritime
Radio VHF 16 (156,8 MHz)
Accessible 24 heures sur 24, tous les jours
Par téléphone :
Centre de sauvetage maritime 1 800 463-4393
Pollution maritime 1 800 363-4735
Cellulaire *16

PARCS CANADA

Collision ou dérangement de mammifères marins
1 866 508-9888
Accessible 24 heures sur 24, tous les jours

RÉSEAU QUÉBÉCOIS D'URGENCES POUR LES MAMMIFÈRES MARINS
Animal blessé ou en difficulté
1 877 722-5346

Renseignements

Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent
parcmarin.qc.ca

Parcs Canada
182, rue de l'Église
Tadoussac (Québec)
G0V 1P0
418 235-4703

Pour en apprendre plus à propos des réseaux de parcs nationaux et d'aires marines protégées :

Parcs Canada
1 888 773-8888
parcs canada-que@pc.gc.ca
parcs canada.gc.ca

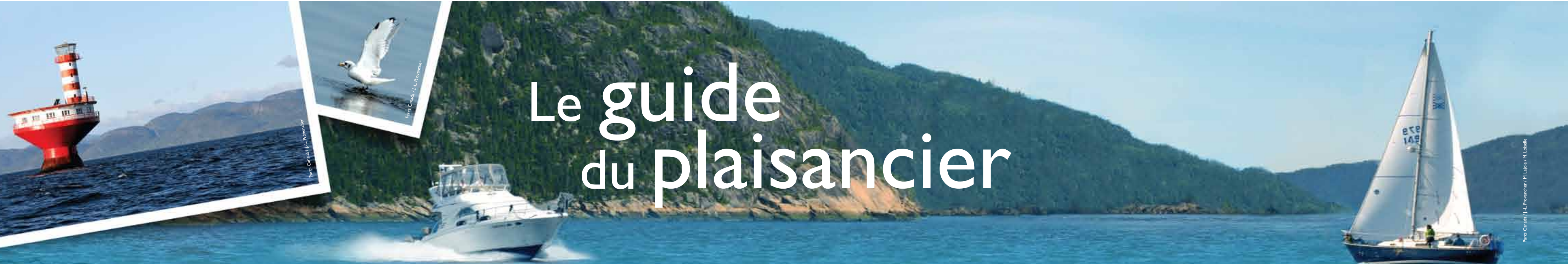
Parcs Québec
91, rue Notre-Dame
Rivière-Éternité (Québec)
G0V 1P0
418 272-2767

Des questions ? Des commentaires ?
Téléphonez-nous ou écrivez-nous à parcscanda-que@pc.gc.ca

Pour planifier votre séjour, consultez les guides disponibles dans les bureaux d'information touristique : hébergement, restauration, attractions particulières, activités de loisir, tout y est!

Association maritime du Québec (AMQ)
Développer et promouvoir la plaisance et le nautisme responsables, de même que les destinations nautiques au Québec.
1 877 560-1777
nautismequebec.com

Escadrille nautique Saguenay-Lac-Saint-Jean
Regroupement des plaisanciers à voile et à moteur préoccupés par la sécurité nautique
1-888-277-2628
www.cps-ecp.ca



Le guide du plaisancier

Bienvenue au parc marin du Saguenay-Saint-Laurent !

Un parc marin c'est...
... une portion de territoire marin où les activités sont encadrées pour protéger la faune, la flore et l'habitat aquatique, afin d'en assurer une utilisation durable.

Ce parc marin a été créé grâce à l'appui de la population pour préserver la vie marine, tout en favorisant les activités éducatives et récréatives, ainsi que la recherche scientifique. Les intervenants régionaux participent à l'atteinte des objectifs du parc marin avec Parcs Québec et Parcs Canada.

D'une superficie de 1245 km², il comprend la partie nord de l'estuaire du Saint-Laurent entre le gros cap à l'Aigle et la pointe Rouge (Les Escoumins), ainsi que le fjord du Saguenay, en aval du cap à l'Est. Il inclut l'eau, le fond marin et la partie du rivage immergée à marée haute.

En adoptant de bonnes habitudes lorsque vous naviguez au parc marin, vous contribuez à le protéger. Votre participation est essentielle !

Un des meilleurs endroits au monde pour observer les mammifères marins !



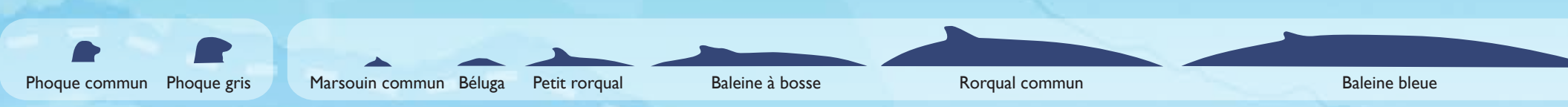
Phoque commun

Seule espèce de phoque résidente, il peut être aperçu partout au parc marin. Sa tête, avec son museau délicat, ressemble à celle d'un chien. La population n'est pas en péril.
Longueur : 1,5 à 1,9 m. Poids : 100 kg.



Phoque gris

Le plus gros phoque du Saint-Laurent possède un long museau arqué. On le voit surtout en été dans l'estuaire maritime. Ils sont abondants dans le golfe et l'estuaire, et ne sont pas en péril.
Longueur : 2 à 2,4 m. Poids : 225 à 400 kg.



Marsouin commun

La plus petite baleine du Saint-Laurent se déplace en groupe. Elle a la tête arrondie, une nageoire dorsale triangulaire, les flancs gris et le ventre blanc. La situation de cette espèce est préoccupante. Le marsouin est présent surtout en été dans l'estuaire maritime.
Longueur : 1,5 à 2 m. Poids : 45 à 65 kg.



Petit rorqual (Gibard)

Présents partout au parc marin, les petits rorquals sont souvent observés près du littoral. Leur population n'est pas en péril. On les reconnaît à la forme arquée de leur nageoire dorsale et à la bande blanche sur les nageoires pectorales.
Longueur : 6 à 10 m. Poids : 6 à 10 tonnes.



Rorqual commun

C'est la deuxième plus grosse baleine au monde ! Dans l'ouest de l'Atlantique Nord, ils sont environ 3000, alors qu'ils étaient autour de 40 000 avant la chasse. C'est pourquoi la situation de la population est préoccupante. En été, on en observe entre 20 et 80 dans l'estuaire maritime.
Longueur : 18 à 21 m. Poids : 40 à 50 tonnes.



Béluga du Saint-Laurent

Vers 1850, ils étaient entre 7800 et 10 000. De nos jours, on en compte environ 1100. Ils sont menacés de disparition. Ils vivent en groupe partout au parc marin. Foncés à la naissance, ils deviennent blancs en vieillissant.
Longueur : 3 à 5 m. Poids : 0,7 à 2 tonnes.



Rorqual à bosse (Baleine à bosse)

C'est le plus gros animal de la planète ! Malgré l'arrêt de la chasse, la population de l'ouest de l'Atlantique Nord est en voie de disparition. Il n'en reste que 250 à 300, dont une dizaine fréquente occasionnellement l'estuaire maritime.
Longueur : 11 à 16 m. Poids : 25 à 35 tonnes.



Rorqual bleu (Baleine bleue)

C'est le plus gros animal de la planète ! Malgré l'arrêt de la chasse, la population de l'ouest de l'Atlantique Nord est en voie de disparition. Il n'en reste que 250 à 300, dont une dizaine fréquente occasionnellement l'estuaire maritime.
Longueur : 21 à 30 m. Poids : 80 à 135 tonnes.

Des espèces sont en danger, nous pouvons les aider !

Partout sur Terre, des espèces sauvages sont menacées par les activités humaines. Grâce aux efforts de protection, certaines se sont rétablies ou sont en voie de l'être.

C'est le cas du faucon pèlerin, dont les populations mondiales ont chuté radicalement dans les années 1960 et 1970, en raison de l'accumulation d'un pesticide dans leur organisme. L'utilisation restreinte du DDT et les efforts de réintroduction de cette espèce ont grandement contribué à son rétablissement.



Sépaq / Shutterstock

Le fjord du Saguenay, avec ses falaises abruptes, est un lieu idéal pour la nidification du faucon pèlerin. On y compte pas moins de 20 % des couples nicheurs répertoriés au Québec. Le parc national du Fjord-du-Saguenay protège les falaises où ils se trouvent.

Plusieurs autres espèces en péril fréquentent le parc marin, notamment : béluga, rorqual bleu, rorqual commun, marsouin commun, garrot d'Islande, morue franche. Protégeons-les en respectant l'environnement et la réglementation sur l'approche des mammifères marins et sur la pêche récréative.

Saviez-vous que...

À l'hiver 1878, un marchand de Québec nommé Charles-Napoléon Robitaille défonce les glaces du Saguenay sous le poids de son attelage. Implorant la Vierge, il parvient à se hisser hors de l'eau. En l'honneur de celle qui l'a sauvé, il entreprend de faire ériger une sculpture par Louis Jobin. Juchée à 180 m sur le cap Trinité, la Statue de Notre-Dame-du-Saguenay surplombe le fjord depuis 1881.



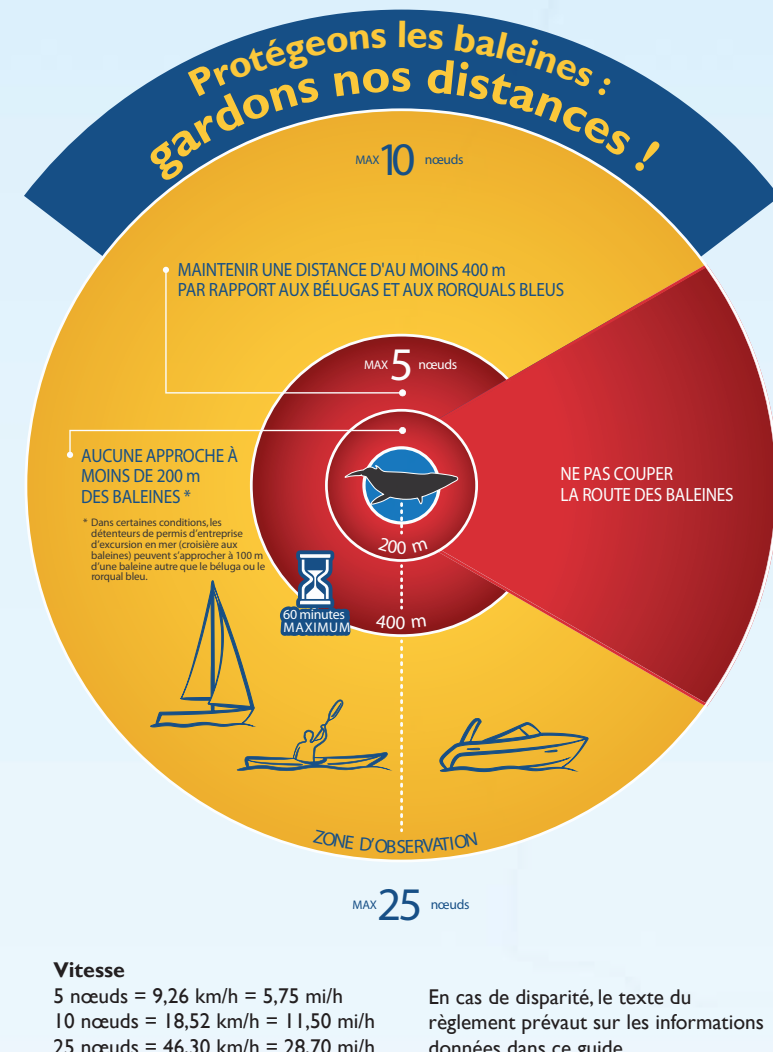
Sépaq / Parc national du Saguenay

Devenez un ambassadeur du parc marin !

Nous reconnaissons la contribution des plaisanciers engagés à adopter des pratiques éco-responsables. Pour recevoir votre fanion d'ambassadeur, remplissez la fiche d'engagement sur parcmarin.qc.ca.

Règlement sur les activités en mer dans le parc marin du Saguenay-Saint-Laurent

Le règlement fixe la vitesse maximale de navigation permise sur l'ensemble du parc marin, ainsi que les distances et les vitesses à respecter en présence de mammifères marins. Les conducteurs d'embarcation de plaisance sont tenus de le respecter.



La sécurité avant tout !

Naviguer dans le parc marin est une expérience extraordinaire. La prudence est toutefois essentielle. L'eau froide, les vents, les hauts-fonds, les forts courants de marée et le brouillard peuvent parfois rendre la navigation périlleuse. L'été, le trafic maritime est intense à l'embouchure du Saguenay : navires de grand gabarit, traversiers, bateaux d'excursion, plaisanciers et kayaks naviguent dans ce secteur restreint.

La température de l'eau varie entre 5 et 15 °C et peut descendre à 1 °C dans l'estuaire maritime et l'embouchure du Saguenay. Une chute à l'eau peut vite entraîner l'hypothermie et réduire les chances de survie. Pour bien profiter de votre sortie, habillez-vous chaudement et soyez prudents !

- Ayez à bord le Guide de sécurité nautique et les équipements obligatoires qui y sont identifiés : www.securitenautique.gc.ca
- Ayez à bord : mouillage (ancre et câblot) suffisamment long, cartes marines du secteur, table des marées, votre certificat restreint d'opérateur maritime et votre carte de conducteur d'embarcation de plaisance.
- Ne conduisez pas si vos capacités sont affaiblies par l'alcool ou la drogue.
- Portez un gilet de sauvetage ou un VFI approuvé et bien attaché. En voilier et par mauvais temps ou la nuit, portez un harnais conforme.
- Pour naviguer à voile vers l'amont du Saguenay, sachez que le montant commence 1 h 30 à 3 h 30 après la marée basse et peut rester favorable jusqu'à 1 h après la marée haute à Tadoussac. À marée descendante, le courant peut atteindre 7 nœuds.
- Respectez les limites de charge de votre embarcation et répartissez le poids pour assurer sa stabilité.
- Consultez les prévisions météo maritimes (VHF 21B-25B-83B). Si les conditions sont mauvaises, annulez votre sortie.
- Avant de partir, avisez une personne responsable ou signalez votre plan de route par radio au centre de trafic maritime de Québec (VHF 12) en amont de l'île Blanche ou des Escoumins (VHF 9) en aval de l'île Blanche. N'oubliez pas de signaler aussi votre arrivée à destination.
- À l'entrée et à la sortie des marinas, naviguez à moins de 3 nœuds.
- À l'approche d'autres embarcations, ralentissez et respectez une distance sécuritaire.
- Respectez les règles de priorité et soyez attentifs aux kayakistes: ils ne sont pas toujours visibles, surtout dans les vagues ou le brouillard, et sont vulnérables aux vagues latérales.
- Restez hors de la trajectoire des gros navires. Ils ont un grand angle mort à l'avant et ne peuvent dévier de leur route rapidement.
- En cas de brouillard, de visibilité réduite ou de mauvaises conditions, réduisez votre vitesse.
- Votre embarcation doit être équipée d'un réflecteur radar lorsque vous naviguez par temps de brouillard ou de visibilité réduite.
- Soyez à l'écoute du canal VHF 16 (156,8 MHz). Rappelez-vous qu'il est réservé aux appels de détresse, d'urgence et de sécurité, et aux appels permettant d'établir une communication d'ordre général sur une autre fréquence.
- En cas d'urgence où la vie est en danger, lancez un signal de détresse sur le canal VHF 16 en répétant « Mayday » trois fois. Indiquez le nom et la position de votre embarcation, la nature du problème et le type d'aide requise.

Pratiques éco-responsables

Adoptons des comportements respectueux de la nature et des autres usagers. Le parc marin est riche et spectaculaire, surtout parce que les animaux y abondent.

Pollution

- Ramenez vos déchets, y compris les mégots de cigarette. Attention au vent qui peut les envoyer à l'eau. Les oiseaux et les poissons confondent souvent les déchets avec de la nourriture.
- Faites le plein avec précaution et prévenez les déversements en plaçant un tampon absorbant ou un linge autour du boyau.
- Entretenez votre moteur pour réduire la consommation de carburant et la pollution de l'air.
- Ne déversez pas vos eaux usées par-dessus bord.
- Gardez votre fond de cale propre et ne rejetez pas d'eau huileuse par-dessus bord.
- Signalez les cas de pollution et de braconnage dont vous êtes témoin.
- Utilisez uniquement de la peinture approuvée pour le milieu marin.
- Évitez l'utilisation de détergents, ils se répandent et polluent l'eau.

Protégez la vie marine

- Suivez le Règlement sur les activités en mer dans le parc marin du Saguenay-Saint-Laurent.
- Évitez les concentrations de bateaux près des baleines.
- Lorsque vous observez les baleines à bord d'un voilier, manœuvrez à moteur et non pas à voile.
- Restez loin des aires de repos et de nidification des oiseaux.
- Pour ancrer votre bateau, référez-vous aux sites indiqués sur les cartes marines et choisissez de préférence un fond sablonneux pour limiter les dommages au fond marin.
- Restez à l'écart des échoueries de phoques.
- Ne débarquez pas sur les îles, qui sont soit privées ou protégées.

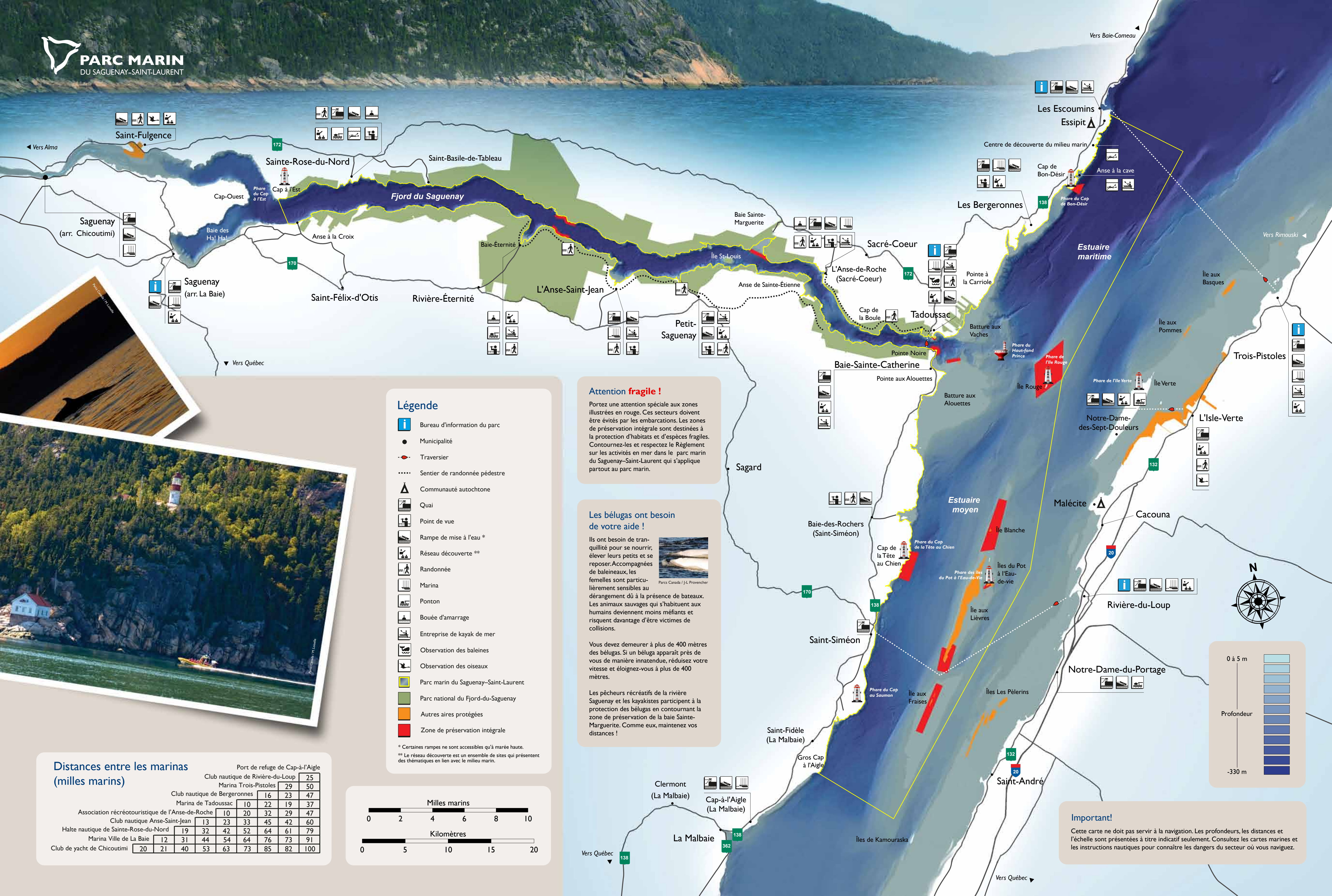
Saviez-vous que...

Le parc marin du Saguenay-Saint-Laurent est un garde-manger géant : chaque année, baleines, phoques et oiseaux parcourent des milliers de kilomètres pour s'alimenter ici. Le béluga et le phoque commun sont les seuls mammifères marins qui vivent toute l'année dans la région. Leurs mets favoris ? Le krill, les copépodes et les petits poissons comme le capelan et le lançon.

Un fjord est une vallée glaciaire envahie par la mer. L'eau froide et salée de l'estuaire du Saint-Laurent pénètre dans le fjord du Saguenay au rythme des marées. Les poissons marins comme la morue, le sébaste, le turbot et le requin du Groenland vivent dans la couche profonde, qui compose 93% de l'eau du fjord. L'épéran arc-en-ciel, le saumon et la truite de mer vivent dans la couche de surface, où coule l'eau saumâtre et plus chaude.

Le Haut-fond Prince doit son nom à une aventure vécue par le prince de Galles en 1860. Le futur roi Edward VII venait au Canada pour l'inauguration du pont Victoria, nommé en l'honneur de sa mère. Lors de son passage près de Tadoussac, le yacht royal se frota au haut-fond. Pour signaler le danger aux marins suite à cet événement, un bateau-phare y fut ancré jusqu'à la construction du pilier-phare actuel, surnommé « La Toupie », en 1962.

- Légende
- Eau/glace
 - Douches
 - Restaurant
 - Épicerie
 - Vidange septique
 - Cell 3G
 - Boutique
 - Carburant
 - Électricité
 - Buanderie
 - Restaurant-bar
 - Dépanneur
 - Terrasse flottante
 - Wi-Fi
 - Toilettes



Légende

- Bureau d'information du parc
- Municipalité
- Traversier
- Sentier de randonnée pédestre
- Communauté autochtone
- Quai
- Point de vue
- Rampe de mise à l'eau *
- Réseau découverte **
- Randonnée
- Marina
- Ponton
- Bouée d'amarrage
- Entreprise de kayak de mer
- Observation des baleines
- Observation des oiseaux
- Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent
- Parc national du Fjord-du-Saguenay
- Autres aires protégées
- Zone de préservation intégrale

* Certaines rampes ne sont accessibles qu'à marée haute.
** Le réseau découverte est un ensemble de sites qui présentent des thématiques en lien avec le milieu marin.

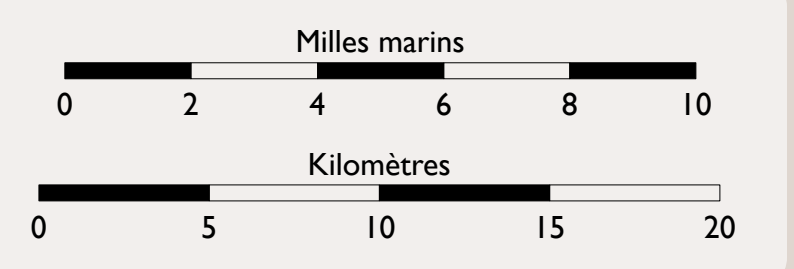
Attention fragile !
Portez une attention spéciale aux zones illustrées en rouge. Ces secteurs doivent être évités par les embarcations. Les zones de préservation intégrale sont destinées à la protection d'habitats et d'espèces fragiles. Contournez-les et respectez le Règlement sur les activités en mer dans le parc marin du Saguenay-Saint-Laurent qui s'applique partout au parc marin.

Les bélugas ont besoin de votre aide !
Ils ont besoin de tranquillité pour se nourrir, élever leurs petits et se reposer. Accompagnés de baleineaux, les femelles sont particulièrement sensibles au dérangement dû à la présence de bateaux. Les animaux sauvages qui s'habituent aux humains deviennent moins méfiants et risquent davantage d'être victimes de collisions.
Vous devez demeurer à plus de 400 mètres des bélugas. Si un béluga apparaît près de vous de manière inattendue, réduisez votre vitesse et éloignez-vous à plus de 400 mètres.
Les pêcheurs récréatifs de la rivière Saguenay et les kayakistes participent à la protection des bélugas en contournant la zone de préservation de la baie Sainte-Marguerite. Comme eux, maintenez vos distances !



Distances entre les marinas (milles marins)

		Port de refuge de Cap-à-l'Aigle									
		Club nautique de Rivière-du-Loup	25								
		Marina Trois-Pistoles	29	50							
		Club nautique de Bergeronnes	16	23	47						
		Marina de Tadoussac	10	22	19	37					
		Association récréotouristique de l'Anse-de-Roche	10	20	32	29	47				
		Club nautique Anse-Saint-Jean	13	23	33	45	42	60			
		Halte nautique de Sainte-Rose-du-Nord	19	32	42	52	64	61	79		
		Marina Ville de La Baie	12	31	44	54	64	76	91		
		Club de yacht de Chicoutimi	20	21	40	53	63	73	85	82	100



Important!
Cette carte ne doit pas servir à la navigation. Les profondeurs, les distances et l'échelle sont présentées à titre indicatif seulement. Consultez les cartes marines et les instructions nautiques pour connaître les dangers du secteur où vous naviguez.